



Le 27 juillet 2020

Séjour de la santé : plein et entier soutien de Nicolas Daragon pour la reconnaissance des sages-femmes

Après la signature le 13 juillet dernier des accords du Séjour de la santé, promis et promu par le gouvernement après la crise du COVID-19, les sages-femmes attendent toujours une reconnaissance de leur statut, de leurs pratiques et de leur rôle parmi les professions médicales.

Non-représentées en tant que profession à part entière lors des discussions, elles entendent légitimement l'être lors des négociations du mois de septembre prochain.

Véritables « généralistes de la grossesse », les sages-femmes sont pourtant en première ligne dès lors qu'il s'agit de protéger les femmes dans ce qu'elles ont de plus précieux : la vie à donner. Cela passe par des diagnostics, des dépistages, des prescriptions, une variété de soins et les gestes techniques qui vont avec, une disponibilité H24, une responsabilité médicale et personnelle, enfin.

À Valence, les sages-femmes sont même intégrées aux équipes du Samu pour les urgences obstétricales... sans pour autant recevoir la prime d'urgence, mais démontrant ainsi leurs compétences uniques dans leur spécialité !

Fonctionnalisées alors qu'une grande partie de ces professionnelles de santé sont libérales, autonomes dans leurs pratiques, pourtant identifiées comme profession médicale selon les critères du code de la santé publique, les sages-femmes restent les parents-pauvres du secteur sanitaire.

Sensibles aux attentes de cette profession et convaincus de la nécessité pour le Séjour de la santé de n'oublier aucune profession de santé pour être au rendez-vous des attentes et de l'ambition affichée, nous en appelons à la responsabilité du ministre de la santé pour les intégrer à la seconde phase dès la rentrée.

Nous apportons ainsi notre soutien à cette profession médicale à part entière, qui ne doit plus subir les conséquences d'une gestion approximative de la santé.

Nicolas Daragon

Maire de Valence

Vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Kérha Amiri

Adjointe au Maire en charge de la santé

CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr